

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ÉRABLE
VILLE DE PLESSISVILLE

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR L'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 015-26

AVIS PUBLIC est donné que le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 13 juillet 2026, le *Règlement 015-26 Modifiant le Règlement 029-24 Relatif au programme d'aide financière « pour la plantation d'arbres »*.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la soussignée aux heures normales de bureau.

PLESSISVILLE, ce 15 juillet 2026

M^E GENEVIÈVE FERLAND LAMONTAGNE
Greffière